

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 25 avril 1902.

— Le Souverain-Pontife a nommé une commission, présidée par le cardinal Respighi, son vicaire, à l'effet de faire une meilleure répartition des paroisses de la ville de Rome. Cette question avait été déjà plusieurs fois agitée depuis 1875, car nous en sommes encore à la division faite par Léon XII. Mais chaque fois, elle s'était apaisée devant les réclamations des curés. Chacun d'eux convenait bien que la division en question ne correspondait plus au tassement et à la distribution de la population, mais il ne voulait pas que sa paroisse fut au nombre des sacrifiées. Tous ils affirmaient que le gouvernement avait le devoir de créer et doter les nouvelles paroisses, mais sans toucher aucunement aux anciennes. Le gouvernement, de son côté, disait vouloir maintenir intact le nombre des paroisses de la ville ; mais s'offrait à collaborer à une meilleure répartition, attribuant les revenus de la paroisse supprimée à la paroisse nouvelle.

— C'est comme cela que l'on va faire ; et cette commission souveraine, qui n'aura pas à s'occuper des réclamations des curés, s'est mise à l'œuvre. Le travail est délicat. Il ne s'agit pas seulement de supprimer une organisation existante dans un endroit pour la transporter ailleurs, il faut de plus diviser entre les paroisses voisines les habitants dont on détruit le centre religieux, et tenir compte dans cette répartition d'une foule de considérations qui se comprennent plus aisément encore qu'elles ne s'écrivent.

— Les paroisses indiquées pour la suppression seraient :

Santa Maria in Aquiro, qui est une ancienne diaconie, — l'église d'ailleurs doit disparaître, parcequ'elle se trouve sur le tracé d'une grande rue qui ira de la piazza Barberini à piazza Navona ;

San Angelo in Pescheria, au Forum d'Octavie, une ancienne diaconie, qui se trouve au Ghetto et est pourvue d'un chapitre ;

San Cosma e Damiano au Forum, diaconie devenue d'un accès